

LE GRAND FIGEAC

Hiver 2020

www.grand-figeac.fr

PATRIMOINE FORESTIER

Une richesse à préserver et valoriser

URBANISME

PLUi, point d'étape

DÉVELOPPEMENT DURABLE

le PCAET entre en vigueur

PATRIMOINE VERNACULAIRE

dix nouveaux projets retenus

HABITAT

reconduction du PIG en 2020

LE GRAND FIGEAC

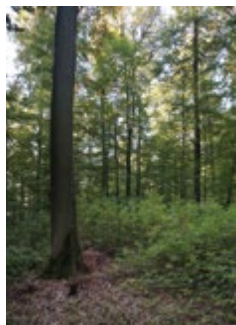
VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr



en Une : Sylvain Gaudin © CNPF

Une publication éditée
par le Grand-Figeac

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac et
Mairie de Figeac

Publicité
Pub Vision
Tél. : 06 07 56 28 41

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : janvier 2020

Ce numéro a été tiré à 22700 ex.
Imprimé sur papier PEFC
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac
Maison des services publics
intercommunaux
35 allées Victor Hugo
46100 Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr
(page d'accueil - rubrique
marchés publics)

Les bureaux sont ouverts au
public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



photo : Rémi Lagoin

Et maintenant ?

J'ai souhaité il y a un an entamer une démarche inédite : vous rencontrer, élus et citoyens des 92 Communes qui composent le Grand-Figeac, à l'occasion des "Rendez-Vous Communaux du Grand-Figeac". Vous avez été nombreux à répondre à cette invitation.

Cette démarche d'ouverture et d'écoute guide mes vœux pour 2020. Le Grand-Figeac œuvre quotidiennement pour satisfaire les besoins de service public de chacun, de manière agile et réactive, tout en portant l'ambition d'un territoire innovant, en phase avec les enjeux actuels et à venir.

L'approbation par les conseillers communautaires du Plan Climat Air Energie Territorial, premier du Lot et premier d'Occitanie porté par une Communauté de Communes, en est le parfait exemple. Ce travail, engagé depuis 2017, a été enrichi des nombreuses contributions publiques reçues. Il définit l'ambition du territoire pour un développement durable et équilibré, notamment sur le plan énergétique.

Cette vision, cette anticipation sont les fondamentaux du Grand-Figeac : la situation économique des entreprises et de notre bassin d'emplois en est le fer de lance. Et parce que le collectif est toujours plus fort que le plus fort du groupe, notre force est d'anticiper aujourd'hui le territoire de demain : la première phase de diagnostic du Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'achève ainsi sur une analyse menée avec les 92 Communes, dont la qualité a été saluée par les participants, les partenaires et l'État, et a donné lieu à 6 réunions publiques.

C'est ce service public que je défends et que je vous souhaite pour cette année 2020.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

SOMMAIRE

HIVER 2020

SERVICE À LA POPULATION / 4

Refuge intercommunal / 4

ENVIRONNEMENT-DÉVELOPPEMENT DURABLE / 5

Notre patrimoine forestier / 5

Plan Climat Air Énergie Territorial / 6

URBANISME / 8

Plan Local d'Urbanisme intercommunal / 8

ÉCONOMIE - EMPLOI / 10

Quercypôle: du nouveau à la pépinière Calfatech
et à l'hôtel d'entreprises / 10

URBANISME ET HABITAT / 12

Service commun

« Autorisation du Droit des Sols » / 12

Habiter le Grand-Figeac / 13

CULTURE - PATRIMOINE / 14

Graines de moutards / 14

Quinzaine de la presse et des medias / 14

Fonds de soutien au patrimoine vernaculaire / 15

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC / 16

Opérations « Cœurs de Villages » / 16

TRIBUNE LIBRE / 17

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES / 18

REFUGE INTERCOMMUNAL

La structure affiche complet et lance un appel aux adoptions !

Adopter un animal :
une décision
qui vous engage !



Derniers conseils délivrés aux adoptants : ici, à un couple d'Aurillac venu chercher Ezoa, une chienne âgée de 10 ans recueillie au chenil en octobre 2019.

Adopter un animal doit être **un acte réfléchi** car il vous engage pour de nombreuses années. Cela ne peut pas reposer sur un « coup de cœur », une photo ou un simple critère de beauté ! Il est préférable de **venir au refuge pour voir les animaux et, surtout, échanger avec l'équipe et les bénévoles. Ils sont là pour vous guider dans le choix du compagnon qui vous correspondra le mieux** (lieu d'habitation, disponibilité, environnement familial, présence d'autres animaux...). Faites leur confiance, ils sauront vous accompagner pour une adoption réussie !

Une participation financière est demandée à chaque adoption. Elle couvre la mise en règle de l'animal (identification par puce électronique) et les différents frais vétérinaires (vaccins et stérilisation).

Pour en savoir plus:

- sur les activités de la MASAQ
www.refuge-de-figeac.wifeo.com
- sur la fourrière
www.grand-figeac.fr/chenil.html



La structure, qui appartient et relève de la compétence de la Communauté de Communes, **accueille les chiens errants, abandonnés ou perdus sur le territoire intercommunal**. Elle comprend une partie fourrière publique, une partie refuge, une chatterie, des bâtiments d'accueil et de stockage.

A leur arrivée, tous les animaux passent par la fourrière. Ils y restent 8 jours minimum, le temps d'évaluer leur état de santé et leur comportement. Passé ce délai, si leur propriétaire ne s'est pas fait connaître, ils intègrent le refuge et passent sous la responsabilité de la M.A.S.A.Q.^(*) qui les propose à l'adoption. Si ce n'est pas déjà fait, ils sont identifiés, stérilisés et vaccinés.

La Communauté de Communes assure l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement général (entretien des bâtiments, électricité, chauffage et travaux nécessaires), le salaire de trois employés affectés à la gestion de la fourrière publique ainsi que l'ensemble des frais du séjour en fourrière des animaux (vétérinaire, nourriture, soin).

L'association M.A.S.A.Q.^(*) intervient sur le site dans le cadre d'un règlement fixé par le Grand-Figeac pour prodiguer les soins aux animaux recueillis en fourrière et au refuge, assurer l'entretien du refuge, les permanences d'accueil des animaux et du public pour les adoptions. Elle assure les dépenses de fonctionnement liées à l'activité refuge et se charge de la gestion administrative de l'adoption et de l'accueil des animaux.

Grâce au travail quotidien des agents et des bénévoles de la MASAQ, les animaux sont accompagnés jusqu'à leur fin de vie naturelle. Dernièrement, l'équipe a suivi une formation auprès de professionnels de l'éducation canine afin d'inculquer les règles de base, de sociabiliser au maximum les chiens pour ensuite faciliter leur adoption.

Depuis début 2019, 90 chiens ont été accueillis. Heureusement, certains ne restent que quelques jours et ont la chance de trouver un nouveau foyer (86 chiens et 89 chats ont été adoptés en 2019). **Mais cela ne suffit pas : aujourd'hui, la structure est saturée et ne peut plus recueillir de nouveaux pensionnaires.**

Horaires d'ouverture :

- Fourrière : du mardi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h
week-ends, lundi et fériés : 8h30-12h
Tel : 06 46 38 19 45
- Refuge : du mardi au vendredi 14h-17h
week-ends et fériés : 14h30-17h
Tel : 05 65 34 19 07 (laisser un message) ou masaq46@hotmail.fr

(*) Mouvement Associatif de Sauvegarde des Animaux du Quercy

NOTRE PATRIMOINE FORESTIER

Une richesse à préserver et valoriser

Couvrant plus de 50 000 hectares essentiellement en feuillus, la valorisation de la forêt fait partie des enjeux du Grand-Figeac.

- ➔ Depuis 2016, un dispositif d'aides financières a été mis en place pour accompagner les propriétaires de petites parcelles à entreprendre une gestion durable de leurs bois.
- ➔ Une Charte Forestière est actuellement en cours de définition afin d'améliorer cette mobilisation des ressources et développer la valorisation et les débouchés.
- ➔ La forêt du Grand-Figeac a aussi fait dernièrement l'objet d'un volet spécifique d'étude sur l'adaptation des pratiques au changement climatique (étude CLIMAGRI).

Aides forestières aux propriétaires



En partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF, établissement public), avec le soutien de l'Europe et de la Région Occitanie, le Grand-Figeac accompagne la mise en œuvre d'une animation forestière qui fait suite à deux Plans de Développement de Massifs (PDM) sur 28 communes de la zone Ségala.

Cette **démarche** est **destinée aux propriétaires privés**, majoritaires sur le territoire. Elle consiste en **un diagnostic individuel des parcelles** pour identifier les coupes et travaux à engager afin d'améliorer la qualité des bois, et **un accompagnement pour la mise en œuvre éventuelle d'opérations**. Les chantiers de coupes, élagages, plantations, et/ou dessertes peuvent être regroupés entre voisins pour atteindre une viabilité économique.

Communes éligibles : Anglars, Aynac, Bessonies, Cardaillac, Espeyroux, Gorses, Labastide-du-Haut-Mont, Labathude, Lacapelle-Marival, Latronquière, Laurettes, Le Bourg, Le Bouyssou, Leyme, Molières, Montet-et-Bouxaal, Prendeignes, Sabadel, Latronquière, Saint-Bressou, Saint-Cirgues, Saint-Hilaire, Saint-Maurice-en-Quercy, Saint-Médard-Nicourby, Saint-Perdoux, Sainte Colombe, Sénaillac-Latronquière, Terrou, Viazac

Mis en place depuis 2016, **ce dispositif** d'aides forestières **a permis de soutenir une vingtaine de propriétaires dans des actions de boisement-reboisement, des travaux d'éclaircie ou de création de piste, mobilisant plus de 30 000 € de subventions. Le Grand-Figeac a ainsi déjà encouragé en 4 ans des travaux de gestion durable des bois et forêts sur près de 50 hectares.**

Pour bénéficier de ce dispositif d'aides forestières, n'hésitez pas à solliciter :

- Le Pôle développement du Grand-Figeac : Aline Cherpeau
Tél : 05 65 11 47 51 / 06 31 32 33 47 / aline.cherpeau@grand-figeac.fr
- Le CRPF - antenne Nord Lot : Flore Giraud
Tél : 05 65 11 63 23 / 06 70 05 50 10 / flore.giraud@cnpf.fr



© CRPF

Charte forestière de territoire

Lancement d'un outil d'aménagement et de développement de la forêt

Réunis avec la Communauté voisine de Cauvaldor dans le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Figeac Quercy Vallée de la Dordogne (PETR), les élus du Grand-Figeac ont validé le lancement d'une Charte Forestière de Territoire en 2019. Elle va permettre de se doter d'un outil efficace d'aménagement et de développement économique sur le secteur Forêt/Bois.

L'objectif principal de la Charte Forestière Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, est de **redynamiser la filière et de s'inscrire dans une gestion durable et multifonctionnelle du patrimoine forestier du territoire**. Elle doit permettre de mobiliser davantage encore les bois, d'aider au développement de l'économie locale et au maintien des savoir-faire, et favoriser la construction de nouvelles chaînes de valeur et l'utilisation du bois énergie, **pour répondre aux objectifs ambitieux de la transition énergétique**.

Pour plus d'informations, contacter Alexandre Jéke - Chargé de mission Charte forestière de territoire - PETR FQVD :

- tél. : 05 65 14 08 69
- charteforestiere@petr-fqvd.fr

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 a renforcé le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique, et leur a confié notamment la coordination de la Transition Énergétique sur leur territoire.

Le Grand-Figeac, collectivité de proximité et dont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) définit un de ses objectifs par « S'engager sur la voie de la Transition Énergétique », a souhaité élaborer son PCAET afin de doter le territoire d'un outil dynamique répondant localement aux enjeux du développement durable, d'attractivité du territoire et d'amélioration du cadre de vie.



Cette démarche locale engage le territoire à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), sa dépendance aux énergies fossiles et la facture énergétique de toutes ses composantes, à se préparer aux impacts du changement climatique ou encore à maintenir sa qualité de l'air.

Ces travaux seront suivis et évalués de manière à ajuster régulièrement le contenu et les objectifs du PCAET en fonction de l'évolution du territoire.

Le PCAET est un projet territorial de développement durable stratégique et opérationnel composé :

- d'un **diagnostic des enjeux climat-air-énergie** du territoire, permettant de préciser les forces et faiblesses ainsi que les principaux enjeux locaux en matière de transition énergétique.
- d'une **stratégie territoriale**, définissant les orientations politiques à suivre dans la mise en œuvre effective du plan.
- d'un **programme d'actions concret et opérationnel**, explicitant les opérations à mener par la collectivité et ses partenaires.
- d'un **dispositif de suivi et d'évaluation** du plan, afin de juger de l'efficacité des actions accomplies et programmées.
- d'une **évaluation environnementale stratégique** du plan, qui analyse les impacts des actions du programme d'actions.
- d'une **déclaration environnementale** précisant la manière dont ont été pris en compte des avis formulés lors des consultations réglementaires.

Il s'articule, entre autres, avec les outils de planification et les documents d'urbanisme tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration.

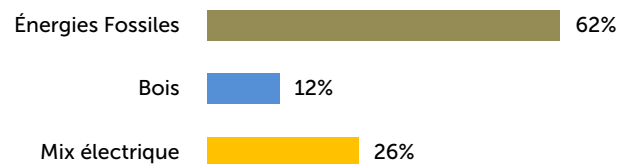
Un diagnostic qui renforce la connaissance du territoire

L'analyse de l'état initial a permis d'établir les constats nécessaires à la définition des enjeux du territoire. Aussi, il est remarqué que malgré une forte dépendance aux énergies fossiles, la production d'énergies renouvelables est déjà intéressante et variée, et représente 19% de la consommation du territoire.

Il apparaît également que :

- L'habitat et la mobilité représentent plus de 50 % de la consommation énergétique du territoire.
- Les habitants supportent directement plus de 60 % des dépenses énergétiques du territoire, soit près de 63 Millions € par an, à travers leurs dépenses de logement et de transport.
- Le secteur agricole, bien qu'émetteur de gaz à effet de serre, participe grandement à la neutralité Carbone du territoire et à la production alimentaire. Avec la forêt, ils sont toutefois les secteurs les plus vulnérables au changement climatique.

Répartition de l'usage de l'énergie sur le territoire



997 GWh consommés en 2013
Soit l'équivalent de 600 000 stères de bois ou 100 millions de litres de fioul

189 GWh produits en 2013
= 62% Bois-énergie, 32% Hydroélectrique, 6% Solaire PV

Facture énergétique : 160 M€ / an
Soit 2350 €/hab./an

401 kteqCO₂ émises en 2013
Prairies permanentes et Forêts absorbent le Carbone



Une démarche concertée

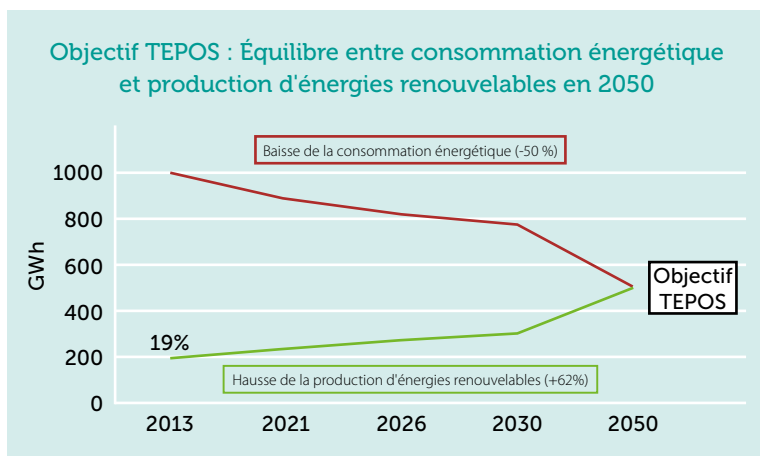
L'élaboration du PCAET a été menée en large coopération avec les partenaires et acteurs socio-économiques du territoire. Aussi, les élus du Grand-Figeac ont œuvré à la construction du Plan dans la durée avec près de 30 structures différentes représentatives des thématiques abordées. De plus, l'ouverture de consultations (Autorité environnementale, citoyens, État, Région) a permis de faire évoluer le document en prenant en compte l'expression de tous.

Une Stratégie pour devenir Territoire à Énergie Positive (TEPOS)

Les points clés de la stratégie définie par le Grand-Figeac se résument à :

<p>Un programme massif de rénovation énergétique du bâti existant et de maîtrise des consommations d'énergie.</p>	<p>Des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables, dans une logique de mix énergétique et de relocalisation de l'économie liée à l'énergie.</p>
<p>Sortir du tout pétrole pour le transport/mobilité implique des modifications importantes (utilisation du bioGNV, hydrogène, électricité,...). Des actions fortes pour la réduction des déplacements (transports collectifs, nouveaux services, réorganisation).</p>	<p>Agriculture et forêt jouent un rôle majeur : fourniture de ressources et stockage carbone Modification des pratiques culturelles /alimentation.</p>

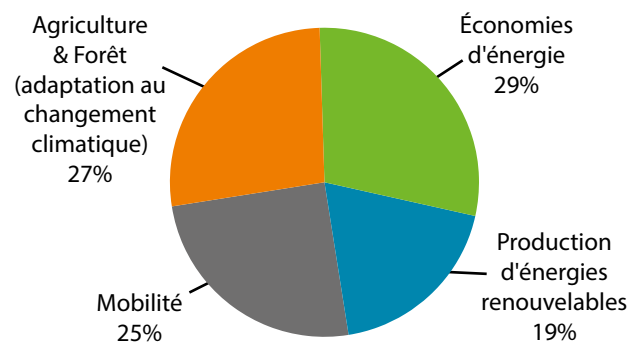
- La Stratégie Territoriale formule alors :
- La scénarisation Territoire à Énergie Positive (TEPOS) à l'horizon 2050.
 - Les propositions d'objectifs chiffrés du PCAET en matière de maîtrise de l'énergie, de qualité de l'air, d'émission de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.
 - Les propositions d'orientations et d'axes stratégiques du PCAET.



Un plan d'actions multi-partenarial pour une transition énergétique opérationnelle

Le plan d'actions s'est construit en concertation avec les acteurs socio-économiques du territoire, afin d'assurer l'implication de tous pour la réussite des objectifs fixés. Aussi, pas moins de 48 actions ont été détaillées et seront réalisées, sur la première période de 6 ans à venir, par le Grand-Figeac (pour environ la moitié des actions), d'autres collectivités ou établissements publics, organisations professionnelles ou acteurs privés (habitants, associations, entreprises).

Répartition des actions par objectif



- Quelques actions initiées dans le PCAET du Grand-Figeac :
- Soutenir la rénovation énergétique des logements
 - Améliorer l'efficacité des équipements d'éclairage public
 - Renforcer l'éducation à l'environnement et au développement durable du jeune public
 - Elaborer un schéma territorial des énergies renouvelables
 - Développer, renforcer et structurer les réseaux énergétiques
 - Faire émerger des projets bois-énergie de petite et moyenne puissance
 - Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Durable du territoire
 - Déployer un service de Transport à la Demande
 - Intégrer les objectifs du PCAET dans le PLUi
 - Analyse territoriale de l'énergie et des gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt
 - Elaborer une Charte Forestière de Territoire
 - Etudier le potentiel de développement des filières maraîchage et châtaigne

Consultez les documents et les actualités du PCAET du Grand-Figeac sur www.grand-figeac.fr/transition_energetique

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Lancée le 31 janvier 2019, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) se poursuit avec une première phase importante : la présentation publique du diagnostic.

La construction du diagnostic

À la suite du lancement de l'étude lors de la Conférence des Maires, le travail de co-construction du diagnostic avec les élus des communes a été conduit :

- les journées « (re)Découvertes du territoire » (fin mars/début avril 2019)
- les « Conversations du Territoire » (fin juin/début juillet 2019)
- une première restitution du travail de diagnostic, lors de réunions de secteur (septembre 2019)

En parallèle, plusieurs rencontres avec les personnes ressources, les partenaires et les Personnes Publiques Associées : Direction Départementale des Territoires, Chambres d'Agriculture, Parc Naturel Régional, Office de Tourisme, Conseil de Développement du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural « Quercy Figeac vallée de la Dordogne »... se sont déroulées. Ainsi que 18 permanences avec les agriculteurs (première quinzaine de novembre 2019).

Cette première étape d'élaboration du PLUi a permis de dresser un état des lieux du territoire de Grand-Figeac, que ce soit en matière de logement, de démographie, de commerces et services, d'équipements ou de mobilité. Le diagnostic a mis en lumière les grandes tendances du territoire, ses atouts et faiblesses et au regard de ces constats, il fait émerger les enjeux de développement du territoire.

Aujourd'hui, la synthèse des enseignements et des enjeux du diagnostic territorial a été présentée :

- à la population lors de 6 réunions publiques (1 par secteur), les 2, 3 et 4 décembre 2019
- aux Personnes Publiques Associées (PPA) le 4 décembre 2019

» De quoi se compose le PLUi ?

» Au moment du **diagnostic**, un angle pour écrire l'histoire passée et présente du territoire

» Au moment du **projet**, un angle pour écrire le scénario d'aménagement futur du territoire

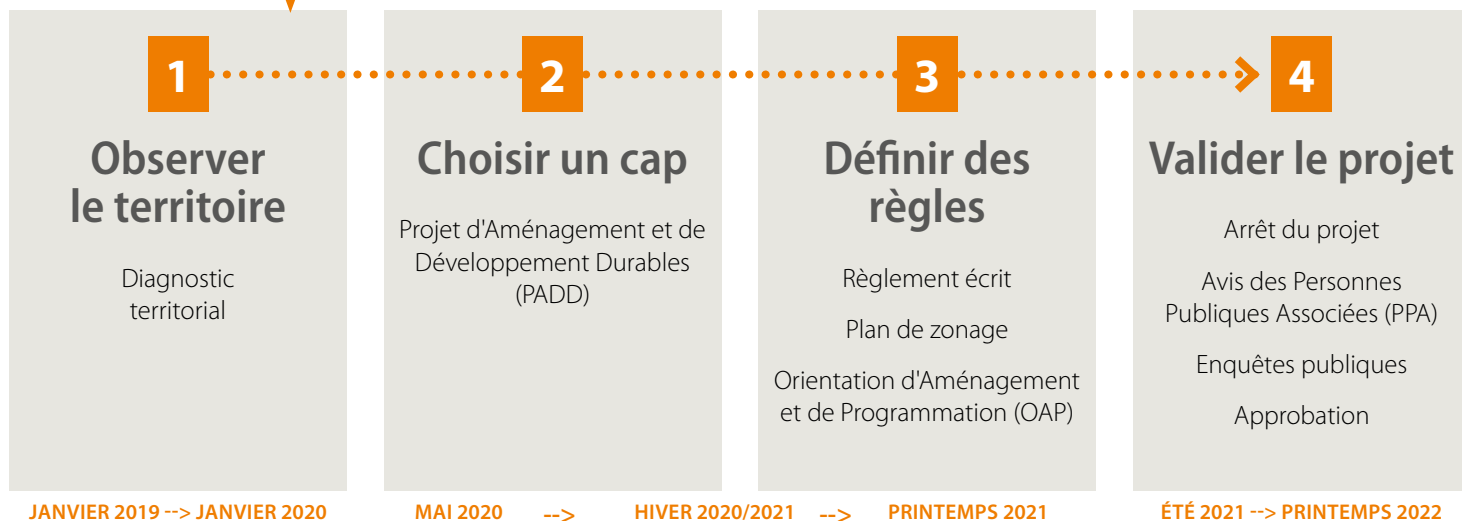
Le PLUi comme une mise en perspective...

» Au moment de la **traduction réglementaire**, une vision transversale et prospective qui se traduit dans les documents opposables aux tiers

La première étape est un diagnostic multithématique qui identifie les atouts et faiblesses du territoire et fait émerger les enjeux de développement du territoire.

Le calendrier prévisionnel de l'élaboration du PLUi

État d'avancement



Les premiers retours du diagnostic agricole

Ce travail vise deux objectifs :

- disposer de connaissances fines et actualisées de la situation de l'activité agricole sur le territoire, pour le volet agricole du diagnostic du PLUi
- aiguiller la prise de décision pour les prochaines étapes de l'élaboration du PLUi : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), plan de zonage et règlement

Pour cela, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des agriculteurs exploitants du Grand-Figeac (environ 1 150 personnes), 18 permanences ont été organisées durant la première quinzaine du mois de novembre 2019, qui ont permis de recueillir des informations plus précises.

Les premiers enseignements sont une très grande diversité des productions agricoles sur le territoire, des questionnements quant à la pérennité de l'exploitation, notamment pour les agriculteurs les plus âgés d'entre eux (difficulté de trouver un repreneur), une forte attente en matière de préservation des terres agricoles par un meilleur encadrement de l'urbanisation (arrêt du mitage par l'habitat).

Compte tenu du rôle fondamental de l'agriculture pour l'avenir du territoire (sur le plan économique, social, alimentaire, paysager, environnemental...), la participation de tous les agriculteurs exploitants est une condition essentielle à la réussite du PLUi du Grand Figeac ! Ainsi, pour les agriculteurs qui ne l'auraient pas encore fait, ne pas hésiter à répondre au questionnaire, directement en ligne ou par courrier.

Les réunions publiques

Six réunions publiques avec les habitants ont été organisées les 2, 3 et 4 décembre 2019 dans les différents secteurs du Grand-Figeac, permettant d'aborder les enseignements et les enjeux issus du diagnostic territorial, afin d'établir un état des lieux dynamique et partagé.

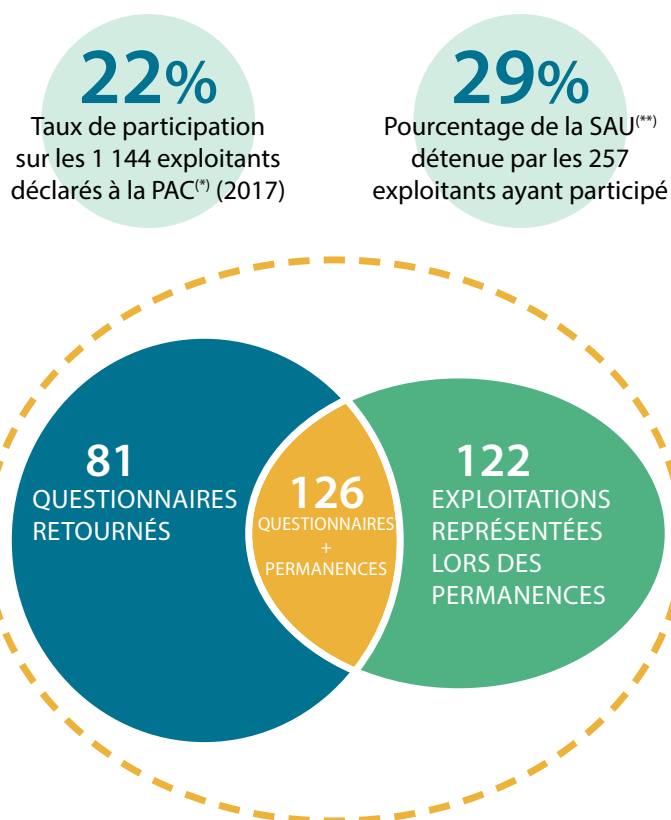
De nombreux moyens d'informations ont été mis en œuvre pour mobiliser les citoyens :

- articles dans le journal du Grand-Figeac,
- lettre avec affiche et dates aux maires, pour affichage en mairie et diffusion à leur convenance auprès de la population,
- informations sur le site internet du Grand-Figeac,
- affichage dans les sites du Grand-Figeac : sièges, sites déconcentrés, Astrolabe, bibliothèques, espaces jeunes, Office de Tourisme Figeac...
- articles dans la presse locale : la Dépêche du Midi, la Vie Quercynoise...
- annonces dans une radio locale (Sud-Radio).

Désormais, **le support de présentation est téléchargeable sur le site du Grand-Figeac.**

La participation était au rendez-vous (environ 250 personnes présentes sur l'ensemble des 6 réunions publiques) ; 75 communes sur 92 avaient au moins un habitant présent sur l'une des 6 dates permettant des échanges riches, notamment sur les thèmes de l'agriculture, des énergies renouvelables, du commerce, de l'habitat et de l'environnement.

Tous les renseignements et documents sur www.plui-grandfigeac.fr



(*)PAC : Politique Agricole Commune - (**)SAU : surface agricole utile



QUERCYPÔLE: DU NOUVEAU À LA PÉPINIÈRE CALFATECH ET À L'HÔTEL D'ENTREPRISES

Parmi les 20 Zones d'Activités gérées par le Grand-Figeac, Quercypôle, située à Cambes est une Zone d'Activités d'intérêt régional. En plus du foncier aménagé prêt à accueillir les entreprises, elle propose une pépinière d'entreprises pour les projets émergents ainsi qu'un hôtel d'entreprises proposant des solutions locatives aux sortants de la pépinière ou aux entreprises en attente de solutions immobilières. Depuis quelques semaines, le Parc d'Activités accueille de nouveaux venus !

2 nouveaux porteurs de projets à Calfatech

- ▶ **RAILCOOP** a intégré un bureau de la pépinière d'entreprises en octobre 2019. Cette structure porte un projet de réflexion collective dans le domaine de la conception de services ferroviaires. Elle est représentée par M. Nicolas Debaisieux.
- ▶ **AGEIC MAIA 46 NORD** : structure de coordination des professionnels du maintien à domicile. Cette structure souhaitait s'implanter sur le Grand-Figeac pour dynamiser un travail partenarial avec les professionnels locaux. Trois salariés de la structure occuperont deux bureaux de la pépinière à compter de janvier 2020.



Pépinière Calfatech

Disponibilités et nouveautés

- ▶ 1 espace tertiaire de 40 m² et 2 ateliers de 160 m² à la pépinière d'entreprises
- ▶ 1 espace tertiaire de 50 m², libre à partir de février 2020, à l'hôtel d'entreprises

Nouveauté : un espace tertiaire de la pépinière d'entreprises Calfatech a été aménagé en **Tiers-Lieu** pour y accueillir des télétravailleurs ou des indépendants.

DU FONCIER DISPONIBLE SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS DU GRAND-FIGEAC

12 ha disponibles

	Foncier disponible
	Pas de foncier disponible
	En cours d'aménagement



© IGN 2018 | © GRAND-FIGEAC 2019

Toutes les informations pratiques sur la pépinière d'entreprises Calfatech, l'hôtel d'entreprises et les disponibilités sur les Zones d'Activités sur www.quercypole.fr ou au 05 65 100 200.

QUERCYPÔLE : les projets en cours de construction

Cuisine centrale – Espace de restauration

Légumerie – Conserverie

Ce projet développé par l'**APEAI** de Figeac (Association de Parents d'Enfants et d'Adultes Inadaptés) répond aux objectifs suivants :

- développer l'offre de services de restauration pour les entreprises (restaurant d'entreprises de l'Aiguille à Figeac, restauration à Quercypôle à Cambes) et également au futur Centre de Formation de l'Industrie de Cambes,
- améliorer l'offre de services de restauration aux partenaires publics et notamment le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand-Figeac (repas à domicile),
- favoriser la création d'emplois en particulier à destination des personnes handicapées et publics fragiles,
- développer un outil contribuant à la diversification agricole (légumerie).

La construction sera assurée par le Grand-Figeac sous la forme d'un atelier relais.

D'une surface de 979 m², il sera composé de 3 espaces :

- cuisine Centrale / légumerie / conserverie : 755 m²
- sandwicherie : 100 m²
- espace administratif et réunion : 124 m²

Démarrage des travaux prévu au 1^{er} trimestre 2020

Centre de Formation de l'Industrie (CFI)



Centre de Formation de l'Industrie

Le futur CFI veut répondre à plusieurs **enjeux** :

- disposer d'un pôle formation de proximité,
- promouvoir les métiers des industries de la mécanique,
- préparer les mutations de demain et l'« usine du futur ».

La construction du bâtiment de 2 188 m² est réalisée par le Grand-Figeac sous la forme d'un atelier-relais mis en location au Centre de Formation et d'Apprentissage de l'Industrie (CFAI), rattaché à l'Union de l'Industrie et Métiers de la Métallurgie Occitanie (UIMM) dans le cadre d'un crédit-bail administratif.

Les **formations** qui seront **proposées** :

- Bac PRO Technicien d'Usinage en 1 an
- CAP Aéronautique option structure en 1 an
- BAC PRO Aéronautique (ouverture visée en septembre 2020)
- Et plus généralement, des formations autour des compétences en usinage, contrôle de fabrication, maintenance, mécanique, assemblage montage d'éléments, peinture et composite.



Projet de cuisine centrale

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : vers un impôt local plus juste

Cette cotisation a été créée à la suite de la suppression de la taxe professionnelle ; son montant est fonction du chiffre d'affaires. Les entreprises dégageant un chiffre d'affaires inférieur à 5 000 € en sont complètement exonérées. A la suite des différentes fusions, les élus communautaires du Grand-Figeac ont voté le 25 septembre 2019 une nouvelle harmonisation de cet impôt sur le territoire applicable en 2020. Baisse de la cotisation des entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100 000 €. Légère hausse pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 000 € (hors réévaluation légale par l'Etat).

Cette mesure vise à soutenir l'activité des auto-entrepreneurs, des entreprises individuelles et des très petites entreprises.



© Conseil Départemental du Lot - Nelly Blaya

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le Grand-Figeac s'est engagé auprès du Conseil Départemental du Lot dans une démarche d'attractivité territoriale dans le cadre du programme « Oh My Lot ! ».

Le Grand-Figeac a donc mis en place un dispositif d'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire. Pour ce faire, une référente accueil a été nommée : Lydie Barnabé.

Elle accompagne pas à pas les candidats à la mobilité et leur famille sur toutes les thématiques inhérentes à l'installation et à l'intégration, dès leur phase de projet et bien au-delà, afin de s'assurer et garantir leur ancrage territorial. Il s'agit d'un accueil individualisé, spécifique à chaque nouvel(le) arrivant(e) et à sa famille.

Contact : choisirlelot@grand-figeac.fr / 05 65 38 30 07

SERVICE COMMUN DE L'URBANISME « AUTORISATION DU DROIT DES SOLS »



Une partie des agents du service Autorisation du Droit des Sols (de gauche à droite) : Virginie AUTRET, Gaëlle LACOMBE, Sophie NICOLAS, Marie-Joëlle CANET, France DEPPEZ et Anthony ROLLET.

Prévu par la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR), le transfert par l'État de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) a été effectué au Grand-Figeac depuis juillet 2015. La Communauté de Communes a en effet proposé aux Communes membres de constituer un service commun ADS rattaché à la Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat, afin d'instruire les autorisations d'urbanisme sur son territoire.

Le service commun « Autorisation du Droit des Sols » (ADS), basé au siège du Grand-Figeac, est **en charge des autorisations d'urbanisme des Communes qui disposent ou disposaient d'un document d'urbanisme** (Carte Communale ou Plan Local d'Urbanisme encore en vigueur ou devenu caduque, soit 71 Communes), et **instruit les dossiers pour le compte des Maires**, c'est-à-dire :

- les certificats d'urbanisme opérationnel (CUB)
- les déclarations préalables (DP)
- les permis de construire (PC)
- les permis d'aménager (PA)
- les permis de démolir (PD)
- les déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Ainsi, lorsque vous avez un projet de construction ou d'aménagement soumis à une autorisation d'urbanisme, vous devez déposer un dossier à la mairie de la Commune dans laquelle les travaux sont envisagés. La mairie transmet ensuite le dossier au service ADS. Le service assure la vérification et la compatibilité juridique et technique des projets de construction ou d'aménagement selon les règles du document d'urbanisme de chaque Commune, les servitudes d'utilité publique, mais aussi les risques naturels, la bonne intégration architecturale du projet dans le paysage. Ce service assure aussi un conseil aux particuliers et aux professionnels sur les procédures et le respect des règles en vigueur.

Placé sous la responsabilité de Sophie Nicolas, ce service est composé de **9 agents** dont 5 instructeurs, 2 agents assurant le secrétariat et l'accueil et 1 agent assurant le service foncier. **Depuis sa création, ce service a instruit près de 9000 dossiers pour le compte de 71 Communes.**

Pour tous renseignements
Service urbanisme - 05.65.11.47.60
urbanisme@grand-figeac.fr
Horaires d'ouverture au public sur
www.grand-figeac.fr/service_urbanisme.html

HABITER

le GRAND-FIGEAC

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

RECONDUCTION DU PIG EN 2020

Afin de maintenir une dynamique sur le territoire et rester acteur de sa politique locale de l'habitat, le Grand-Figeac poursuit les actions engagées en faveur du logement. « Habiter le Grand-Figeac », Programme d'Intérêt Général d'amélioration de l'habitat, lancé en 2016 sur l'ensemble du territoire, est reconduit jusqu'au 31 décembre 2020.

L'intervention du Grand-Figeac vient en complément des financements de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), du Département du Lot et de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour la réalisation de **travaux** :

- ▶ de traitement de logements dégradés à insalubres,
- ▶ d'adaptation au handicap et à l'autonomie de la personne pour le maintien à domicile,
- ▶ d'économie d'énergie.

Ce programme d'aides s'adresse aux propriétaires occupants aux revenus modestes ou à des bailleurs pratiquant des loyers conventionnés. Il permet, sous certaines conditions, de bénéficier de subventions afin de réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement.

Pour en savoir plus :

service Habitat du Grand-Figeac – 05 65 11 08 08

Retrouvez les permanences sur notre site

www.grand-figeac.fr (rubrique Habiter le Grand-Figeac)

PERMANENCES 2020

L'équipe d'animation du Grand Figeac et de Soliha est à votre disposition, avec des conseillers répartis par secteur sur le territoire, pour :

- vous informer gratuitement sur le dispositif d'aides
- étudier la recevabilité de vos projets
- vérifier la nature des travaux éligibles au programme et les subventions mobilisables selon la réglementation en vigueur
- vous conseiller et vous assister dans le montage des dossiers de demandes de subventions et d'achèvement de procédure.

Ils ont bénéficié du PIG : ils témoignent



Il y a bientôt 3 ans, M. et Mme B. ont fait l'acquisition à **Gorses** d'une maison qui nécessitait une complète restauration. Informés par un artisan de l'existence d'aides de l'ANAH, ils ont recueilli des informations complémentaires sur le dispositif du PIG auprès de la Mairie de Gorses avant de prendre **contact avec l'équipe d'animation pour vérifier l'éligibilité de leur dossier.**

Grâce aux aides allouées dans le cadre du programme « Habiter Mieux Sérénité », ils ont pu réaliser en 2018 d'importants **travaux d'économie d'énergie : remplacement des fenêtres, installation d'un poêle à bois, isolation de la maison** (combles et sous-sol compris) **et réhabilitation d'une partie de la toiture.** Ces travaux qui permettent de réduire leur facture énergétique ont été **subventionnés à hauteur de 64%.**

Satisfaits de l'accompagnement des différents intervenants et de la rapidité de traitement de leur dossier, M. et Mme B. ont depuis parlé de leur expérience à plusieurs personnes de leur entourage qui ont, à leur tour, déposé un dossier.



Autre cas, celui de M. et Mme W. résidant à **Larroque-Toirac.** Avant d'acquiescer leur habitation - une maison non modifiée depuis les années 60 - ils avaient fait estimer les **travaux de rénovation** à des artisans. La lecture d'un article sur le PIG dans le journal communautaire les a incités à **solliciter le service Habitat du Grand-Figeac pour tester l'éligibilité de leur projet immobilier.** L'étude de leur dossier a conclu que **leurs travaux, évalués à 45 000 €, pouvaient être financés à hauteur de 55%** dans le cadre du PIG.

Ces aides ont d'ailleurs motivé leur achat et l'engagement de **travaux lourds de maçonnerie** (fondations, ouvertures), **l'étanchéité** et **l'isolation de la toiture, des planchers et des murs, la pose de nouvelles menuiseries, la réfection des réseaux d'eau et d'électricité,** l'installation d'un poêle à granulés et la **création d'un système d'assainissement individuel** aux normes.

Depuis, M. et Mme W. encouragent leurs connaissances à faire la même démarche pour vérifier s'ils peuvent prétendre aux aides du dispositif PIG.



Graines de Moutards © C.Pélaprat - bijlora.com

GRAINES DE MOUTARDS

Une 10^e édition à énergie positive !

Dix ans déjà que la culture s'offre aux plus jeunes et à leurs familles avec Graines de Moutards.

Ce sont les questions environnementales qui rythmeront cette nouvelle édition (du 8 au 23 février 2020).

Intitulée "l'urgence écologique : le cri d'une génération", il était tout naturel que cette quinzaine de la jeunesse puisse se faire porte-voix de cette même jeunesse. Pour mieux gronder dans un élan salutaire à l'oreille des adultes ?

Arts graphiques et plastiques, son et images animées, arts de la scène, visites et découvertes, patrimoine et gastronomie, science, système D, films et cinéma, lectures et blablabla... **plus de quinze lieux de culture du Grand-Figeac s'associent et vous invitent à partager une centaine de rendez-vous qui donnent à voir, à écouter et surtout à participer !**

La Quinzaine culturelle *Graines de Moutards* est animée par l'Astrolabe Grand-Figeac et présentée par un collectif de partenaires : Africajarc, Antenne d'Oc, Astrolabe Grand-Figeac, Carrefour des Sciences et des Arts, Centre des Monuments Nationaux, Centre Social et de Prévention de Figeac, Ecomusée de Cuzals, Declam', Lire à Figeac, L'Art en Sort, Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, Musée Champollion-Les Écritures du Monde, Office de Tourisme du Grand-Figeac, Vallées du Lot et du Célé, Pays d'art & d'histoire, Grand-Figeac et Ville de Figeac, Syndicat du bassin Célé-Lot médian.

Retrouvez la programmation détaillée sur www.astrolabe-grand-figeac.fr Pour en savoir plus : 05 65 34 24 78

QUINZAINES DE LA PRESSE ET DES MEDIAS

Projections, exposition, conférence sur l'état de la presse dans le monde, interventions de professionnels de la presse et des médias en classe, atelier de pratiques journalistiques...

Du 16 mars au 29 mars 2020, Lire à Figeac, l'Astrolabe et l'Espace Jeunes du Grand-Figeac s'associent dans la mise en place d'une quinzaine de la presse et des médias avec pour objectif de **sensibiliser les jeunes et moins jeunes aux questions et enjeux relatifs à l'information.**

Programme détaillé disponible à partir du mois de février sur www.astrolabe-grand-figeac.fr



Dessin original réalisé pour la 31^e édition de la Semaine de la presse et des médias dans les écoles par Christina Sampaio (Portugal) membre de Cartooning for Peace.

FONDS DE SOUTIEN AU PATRIMOINE VERNACULAIRE

Dix nouveaux projets retenus

Depuis fin 2017, le Grand-Figeac a mis en place un fonds de soutien pour la sauvegarde et la restauration du patrimoine vernaculaire (ou « petit patrimoine ») dont peuvent bénéficier les communes pour des opérations qui réunissent deux conditions : la commune doit être propriétaire de l'édifice et assurer la maîtrise d'ouvrage.

Pour rappel, les communes peuvent bénéficier d'une aide correspondant à 50% du reste à charge, aide plafonnée à 3 000 €, voire 5000 € pour les édifices rares et de grand intérêt patrimonial.

En 2018, six projets avaient été retenus au titre du fonds de soutien au patrimoine vernaculaire du Grand-Figeac pour un montant global prévisionnel d'aides de 15 555 € pour 57 687 € de travaux. L'ensemble des travaux ont été menés sur 2019.

En 2019, dix nouveaux projets ont été retenus pour une participation prévisionnelle du Grand-Figeac de 28 184 € pour 131 296 € de travaux. Parmi ces projets :

- 4 ensembles de fontaines (Carayac, Le Bouyssou)
- 4 lacs de Saint-Namphaise (Corn, Durbans, Reilhac, Saint-Jean-de-Laur)
- 2 moulins (Thémines)

Zoom sur un projet 2019 : le lac du bourg de Reilhac



Ce lac de Saint-Namphaise (réservoir d'eau présent sur le cause dont le nom fait référence à la légende de Saint Namphaise, un ermite du 8^e siècle, à qui on attribue leur fondation) a été retenu au titre du fonds de soutien 2019. Le projet de restauration prévoit la reprise des maçonneries : piquage des joints durs, rejointoiement des pierres, ainsi que la reprise de l'enduit.

Ces témoins du passé ou d'une pratique traditionnelle constituent l'identité de notre territoire, assurent l'attractivité et la diversité de nos paysages. Chers au cœur des habitants et des visiteurs, ils font partie de la mémoire collective qu'il est essentiel de sauvegarder et de valoriser.

Retrouvez le règlement d'intervention et le formulaire de demande de subvention sur le site www.grand-figeac.fr



Causse-et-Diège lavoir avant



Causse-et-Diège lavoir après



Thémines lac avant



Thémines lac après

OPÉRATIONS « CŒURS DE VILLAGES »

Parfaite illustration de l'intérêt communautaire et de l'action conjointe de la Commune et de la Communauté de Communes, le dispositif des opérations « Cœurs de Villages » est aujourd'hui un vrai succès. Grâce à ce soutien en place depuis 1998, plus de 30 opérations ont été réalisées sur 25 Communes.

Les dernières opérations, inaugurées le 28 septembre, concernaient Marcilhac-sur-Célé et Saint-Sulpice : deux cœurs de villages nichés dans l'écrin naturel de la vallée du Célé.



Marcilhac-sur-Célé

Après une première tranche, réalisée en 2010, qui concernait le pourtour de l'abbaye, cette seconde tranche avait pour ambition de faire émerger à l'intérieur du village la présence de l'abbatiale Saint Pierre, mais aussi d'articuler et relier entre eux les différents espaces publics, édifices et commerces du centre bourg.

Pour y parvenir, l'opération visait à :

- créer un maillage piétonnier faisant écho au patrimoine d'exception et son environnement,
- recréer un socle autour de l'abbatiale Saint Pierre afin de remarquer sa présence côté village,
- développer une véritable place reliant la Mairie, l'entrée de l'abbaye et les berges du Célé,
- donner un véritable parvis face à la Mairie en organisant le stationnement pour une lecture de l'espace plus libérée.

Le projet a été confié à une équipe de maîtrise d'œuvre composée du paysagiste Guillaume Laizé (Atelier Palimpseste), associé à l'architecte Alain Marty et au bureau d'études AQR.

Débutés en février 2018, les travaux se sont terminés à l'été 2019. Ils ont été réalisés par les entreprises du Lot, de l'Aveyron et de Dordogne : Eiffage Route Sud-Ouest, Capraro & Cie, Modern Signalisation, Fabian Mario, Turri Danièle, Maizia et Divona Paysages.

Le coût global de l'opération s'élève à 545 000 € HT dont **500 000 € HT de travaux.**

Ce projet a bénéficié de **429 531 € de subventions** (soit 79 %) réparties entre l'État, la Région Occitanie et le Département du Lot. Le Grand-Figeac et la Commune de Marcilhac-sur-Célé ont financé à parts égales les 21 % restants (soit 115 469 €).



Saint-Sulpice

Le projet de réaménagement des espaces publics comprenait plusieurs objectifs :

- aménager la rue principale qui traverse le village en structurant le stationnement,
- requalifier l'espace public et mettre en valeur les éléments clés (église, porte du château...) et aussi optimiser l'organisation du stationnement dans ce village pentu,
- restaurer les liaisons piétonnes et végétales reliant les différents niveaux du village,
- sécuriser les interfaces entre la route départementale 41 et les montées vers le village,
- envisager la création d'un point de vue sur le village depuis l'espace situé après le château.

La conception des aménagements est à mettre à l'actif de l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée du paysagiste Guillaume Laizé (Atelier Palimpseste), de l'architecte Alain Marty et du bureau d'études AQR.

Débutés en mai 2018, les travaux se sont terminés à l'été 2019.

Le chantier a duré sept mois pour les entreprises suivantes : Eiffage Route Sud-Ouest, Capraro & Cie, ETPL et V, SAS Gauthier, Modern Signalisation, Maizia et Divona Paysages.



Le coût global de l'opération s'élève à 424 000 € HT dont **361 000 € HT de travaux.**

Ce projet a bénéficié de **275 443 € de subventions** (soit 65 %) réparties entre l'État, la Région Occitanie et le Département du Lot. Le Grand-Figeac et la Commune de Saint-Sulpice ont financé à parts égales les 35 % restants (soit 148 577 €).

TRIBUNE LIBRE

Pour un territoire vertueux

Le Conseil Communautaire du 11 décembre 2019 a adopté le Plan Climat Air Energie Territorial du Grand-Figeac, outil stratégique de développement durable du territoire.

Adopté à l'unanimité en 2016 pour son lancement et en 2018 pour le pré-projet, la dernière étape, malgré de vifs débats, a permis de valider les améliorations retenues à l'issue des consultations (Etat, Région et grand public), le rendant ainsi partagé et concerté.

Au total ce sont 3 ans d'élaboration, 15 réunions de concertation, près de 30 partenaires associés, 1 consultation publique. Il place notre Communauté dans une dynamique positive, avec l'ambition de réduire de 50% les consommations d'énergie, de développer les énergies renouvelables mais aussi des objectifs de qualité de l'air, de réduction de vulnérabilité au changement climatique, de stockage de Carbone.

Je me réjouis de l'ambition exprimée. Les 48 actions retenues et la stratégie associée seront suivies et évaluées tous les 3 ans, afin de les adapter aux évolutions du Territoire.

Je remercie les participants aux réunions, la centaine de contributeurs à la consultation publique et l'équipe communautaire très investie.

Fausto ARAQUÉ
Bagnac-sur-Célé

Enfance et jeunesse

Le Grand Figeac a toujours eu une politique enfance et jeunesse ambitieuse en lien étroit avec les associations conventionnées.

Ces associations sont une condition de réussite, par leur professionnalisme, leur engagement et leur maillage territorial. Le Grand-Figeac gère seul ou en partenariat 5 crèches (Capdenac Gare, Figeac, Labathude, Latronquière, Cardaillac) et bientôt une 6^e à Cajarc. À cela s'ajoutent le CIAS, les 4 relais d'assistantes maternelles et 3 Espaces Jeunes

Menée avec la CAF, la Convention Territoriale Globale est le nouveau contrat entre la CAF et les collectivités et permet d'élargir les actions: jeune public, accès aux droits, mobilité, logement, services publics, cadre de vie, animation et accès au numérique.

Une concertation de grande ampleur a été menée : 20 réunions ont eu lieu avec professionnels, associations et habitants de la Communauté. La synthèse de ces rencontres riches de propositions, avec une forte mobilisation, est en cours et fixera une feuille de route sur des projets structurants et les actions à mener. C'est le signe fort d'une volonté de proximité et d'adéquation avec les attentes des citoyens.

Stéphane BERARD
Capdenac-Gare

Valoriser le petit patrimoine

Le « Grand-Figeac, Vallées du Lot et du Célé », a été reconnu Pays d'Art et d'Histoire de par la qualité de l'architecture qu'illustrent les cloîtres, les abbayes, les prieurés, les sites et villages remarquables et la richesse du petit patrimoine lié aux activités quotidiennes, agricoles ou religieuses.

Reprenant une action engagée précédemment par l'ancienne Communauté de Communes « Vallée et Causse », le Grand-Figeac peut aujourd'hui accompagner les projets de réhabilitation de ce petit patrimoine emblématique de notre territoire, exemple parmi d'autres de l'appui que peut apporter la Communauté à nos Communes.

Cette valorisation du patrimoine dans toute sa diversité est essentielle pour le territoire et l'ensemble de ses habitants.

C'est dans cet esprit que le service patrimoine du Grand-Figeac propose tout au long de l'année un programme de visites patrimoniales.

Gérard MAGNÉ
Espédaillac

Parler de démocratie, c'est bien, venir aux réunions, c'est mieux.

Il est des saisons où fleurissent plus souvent que de coutume des vœux de démocratie. C'est opportun et on peut avancer le sujet à peu de frais. Après tout il y aura bien un exécutif, ici ou là, coupable de pas assez de consultations, de débats. À force de procès d'intention, je crains que le concept de démocratie, qui plus est participative, ne soit en train de se transformer en lieu commun. D'abord parce que la démocratie est peut-être un trop joli mot pour y accoler quelque épithète que ce soit. Ensuite, parce qu'en la matière je pense qu'il ne faut ne pas seulement être croyant mais surtout pratiquant... Ainsi Grand Figeac fait-il sûrement – comme l'autre – de la démocratie (participative) sans le savoir... Dans ma délégation par exemple et pour la seule année 2019, nous avons animé 25 réunions pour les élus et 6 pour les citoyens afin de co-construire le diagnostic territorial première étape du PLUi. En cette période de vœux, souhaitons-nous de croire en la démocratie mais surtout de la pratiquer, en venant aux réunions, aux temps de travail ...

Belle année démocratique à tous !

Bertrand CAVALERIE
Capdenac-Gare

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Et si on naissait de nouveau sur notre territoire ?

Le Contrat Local de Santé s'achèvera en novembre 2020. Lors de l'examen des actions à prioriser dans la perspective de sa reconduction, il est apparu que la bonne marche du centre de santé, le nombre de médecins et de généralistes doivent rester une préoccupation centrale. Nous avons demandé que les usagers soient davantage associés à la réflexion et que l'on s'intéresse à la question des naissances. Depuis quelques années, on ne naît plus sur le Grand-Figeac, et, au-delà du symbole, cela pose des problèmes évidents pour les parents, et parfois même les enfants.

Si la réouverture d'une maternité semble difficile, la possibilité d'une maison de naissances est à examiner. 8 maisons de ce type ont été expérimentées en France depuis 2016. Une première étude conclut à « un niveau de sécurité suffisant » avec un niveau de confort plus élevé pour les femmes. Ces structures accueillent des parturientes ne présentant pas de facteurs de risque et, qui, en cas de complication, sont dirigées vers des maternités partenaires. Alors, pourquoi pas à Figeac, où nous avons la chance d'avoir un groupe de sages-femmes dont une échographiste ?

Chantal BERGES
Figeac

Vœux pour une gouvernance plus démocratique

Le renouvellement des conseils municipaux entrainera de facto celui du conseil communautaire. Saisissons l'occasion. Exigeons de nos candidats aux élections, l'engagement de promouvoir un nouveau mode de gouvernance pour le Grand-Figeac. 92 communes, 126 conseillers, près de 45000 habitants et de nombreuses compétences (économie, voirie, culture, environnement,...), notre communauté de communes est riche de sa diversité mais son fonctionnement est complexe et son rôle mal compris. Pour que les citoyens n'aient plus un regard suspicieux sur le Grand-Figeac, ses missions doivent être précisées clairement. Pour que l'ensemble des élus communautaires puissent y jouer pleinement leur rôle, les décisions doivent faire l'objet de débats préalables et être validées dans la transparence et le respect des différentes opinions. L'exercice démocratique impose que les dossiers ne soient plus présentés au dernier moment et votés dans la précipitation. Bien-sûr, le renouvellement de l'exécutif sera aussi l'occasion d'introduire la parité.

Pour que 2020 soit une très belle année pour notre territoire et pour ses habitants.

Patricia GONTIER
Figeac

Vœux

Je viens ici, souhaiter une bonne et heureuse année 2020 aux habitants du Grand-Figeac.

Je formule le vœu de l'organisation d'une société, où l'échange, l'écoute et le partage seraient animés par la bienveillance et le respect de tous.

L'évolution sociétale sur l'individualisme, l'égoïsme et le repli sur soi, a pour conséquence la montée des extrêmes et la perte de toutes solidarités.

Je souhaite également que les échanges sur les réseaux sociaux soient orientés vers plus de compassion, d'écoute et d'ouverture d'esprit. Enfin que les esprits chagrins et autres idéologies extrémistes disparaissent au profit de la solidarité et de la citoyenneté.

Je vous renvoie aux préceptes du confucianisme et aux principes de réciprocité: Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.

Philippe BROUQUI
Figeac

Un PCAET trop vite approuvé

Dans le Plan climat-air-énergie territorial, le Grand-Figeac définit les types et quantités d'énergie visant à minimiser l'impact du réchauffement climatique pour nous et nos enfants. Il était donc essentiel de trouver le meilleur compromis, par l'étude approfondie de divers scénarios, et de ne pas valider trop vite ce document sous prétexte de récupérer des subventions en qualité de futur Territoire à énergie positive.

Lors du conseil communautaire du 11 décembre 2019, la version proposée du PCAET a soulevé d'importantes interrogations, tant dans les hypothèses que par les objectifs énergétiques fixés. De plus, les élus n'ont pas eu le temps d'analyse indispensable pour pouvoir voter de manière éclairée. Quant à la déclaration environnementale du Grand-Figeac, censée répondre aux remarques formulées, elle se résuma à un document de travail sans véritable stratégie territoriale.

Le report d'un mois du vote sur le PCAET aurait permis d'organiser, au profit des élus, un débat animé par des experts en énergies renouvelables et le bureau d'études retenu. Ce dernier était-il capable d'argumenter ses options énergétiques prises pour l'avenir de notre territoire ?

Henri SZWED
Figeac

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

LE GRAND FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41
pub.vision@orange.fr

GRAINES DE MOUTARDS

La quinzaine culturelle à énergie positive !



du 8 au 23
février
2020

GRAND-FIGEAC